

RÉUNION DU BUREAU
DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC
DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DE CORSE

LUNDI 21 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION

N°03/21-09-2026

OBJET :

ACTION ECONOMIQUE - ENTREPRISES ET TERRITOIRES

RÉSEAU INSULEUR : ADHÉSION ET PARTICIPATION À LA PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET AU FORUM ANNUEL 2026

VU les Statuts de l'EPCI de Corse, adoptés par délibération n°25/182 AC de l'Assemblée de Corse du 27 novembre 2025, modifiés par délibération n°26/032 CP de la Commission permanente délibérante de l'Assemblée de Corse du 25 mars 2026, et notamment :

- L'article 5.3 - « *Compétences du Conseil d'administration* » ;
- L'article 5.4 - « *Délégation d'attribution du Conseil d'administration à d'autres instances de l'établissement public* », précisant que le Conseil d'administration peut déléguer au Bureau une partie de ses attributions pour une période et un objet déterminés ;

VU la délibération n°09/22-12-2025/9 du Conseil d'administration de l'EPCI de Corse en date du 22 décembre 2025, portant délégation d'attributions du Conseil d'Administration au Bureau ;

Le Bureau, régulièrement convoqué, délibérant valablement en vertu de la délégation consentie par le Conseil d'administration ;

Le quorum étant atteint :

Nombre total de Membres élus du Bureau	:	16
Quorum	:	9
Nombre de Membres élus du Bureau présents	:	10
Nombre de Membres élus du Bureau ayant donné pouvoir	:	1
Nombre total de Membres élus du Bureau présents et représentés	:	11
Nombre total de votants	:	11
Adoption	:	11

Membres élus du Bureau présents :

Représentants de la Collectivité de Corse : Mme, M.

Angèle BASTIANI, Gilles SIMEONI, Charlotte TERRIGHI, Hyacinthe VANNI.

Représentants des Professionnels : Mmes, MM.

Jean DOMINICI, Dominique DI MENZA, Auguste GIOVANNI, Karina GOFFI, Pierre ORSINI, Olivier VALERY.

Membres Elus Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Représentant des Professionnels : M.

Stefanu VENTURINI à Jean DOMINICI.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-999021967-20260921-03_21-09-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/09/2026

.../...

VU la loi n°2025-640 du 15 juillet 2025 portant création de l'Établissement public du commerce et de l'industrie de Corse ;

VU le décret n°2025-1248 du 19 décembre 2025 pris pour l'application de la loi n°2025-640 portant création de l'Établissement public du commerce et de l'industrie de Corse ;

VU l'arrêté du 19 décembre 2025 relatif à l'Établissement public du commerce et de l'industrie de Corse ;

VU les Statuts de l'EPCI de Corse, adoptés par délibération n°25/182 AC de l'Assemblée de Corse du 27 novembre 2025, modifiés par délibération n°26/032 CP de la Commission permanente délibérante de l'Assemblée de Corse du 25 mars 2026 ;

VU le Règlement intérieur de l'EPCI de Corse, adopté par délibération n°01/22-12-2025/1 du Conseil d'administration du 22 décembre 2025 ratifiée par délibération n°02/02-01-2026/19 du 2 janvier 2026, modifié par délibération n°04/26-03-2026/29 du 26 mars 2026 ;

VU l'installation du Conseil d'administration de l'EPCI de Corse en date du 22 décembre 2025, actée par délibération n°01/02-01-2026/18 du 2 janvier 2026 ;

VU la délibération n°03/02-01-2026/20 du 2 janvier 2026 prenant acte de la mise en place de la gouvernance actée lors de la séance d'installation du Conseil d'administration de l'EPCI de Corse du 22 décembre 2025 ;

CONTEXTE :

Par courrier du 4 août 2026, M. Giannis Roussos, Président d'INSULEUR, a sollicité l'EPCI de Corse afin, d'une part, d'envisager son adhésion au Réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie insulaires de l'Union européenne et, d'autre part, de participer à l'Assemblée générale et au Forum annuel du réseau, qui se tiendront le 16 novembre 2026 à Las Palmas (Gran Canaria), à l'invitation de la Chambre de commerce de Gran Canaria.

Cette sollicitation s'inscrit dans un contexte particulier pour les territoires insulaires de l'Union européenne, marqué par l'élaboration en cours d'une Stratégie européenne pour les îles ainsi que d'une nouvelle initiative dite « *Right to Stay* », appelées à structurer les futures politiques de cohésion, les instruments de financement et les priorités territoriales en faveur des îles européennes. Le Forum annuel 2026 INSULEUR sera précisément consacré à ces deux chantiers.

PRÉSENTATION DU RÉSEAU INSULEUR :

Créé en 2000 à l'initiative des Chambres de Commerce insulaires de l'Union européenne réunies à Basse-Terre (Guadeloupe), INSULEUR est une association sans but lucratif de droit grec, dont le siège est situé à Chios (Grèce). Il réunit près de 30 Chambres de Commerce et d'Industrie insulaires dans 6 pays de l'Union européenne, ainsi que plusieurs membres associés et organisations observatrices, représentant l'ensemble de la communauté entrepreneuriale des îles européennes.

Le réseau dispose d'une représentation permanente auprès des institutions européennes à Bruxelles, où il est en contact régulier avec les services de la Commission européenne. Il est par ailleurs membre d'EUROCHAMBRES et participe aux travaux de la Commission des Îles de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM).

Ses objectifs statutaires consistent notamment à assurer la collaboration de ses membres au bénéfice des régions insulaires de l'Union européenne, à élaborer une politique intégrée de développement de ces régions en lien avec les institutions européennes, à encourager les initiatives et projets de développement économique insulaire, à recenser et étudier les problématiques spécifiques aux entreprises insulaires, et à développer des activités d'information et de recherche au service de ces objectifs.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/09/2026

.../...

INTÉRÊT DE L'ADHÉSION POUR L'EPCI DE CORSE :

- ♦ Une participation directe au plaidoyer auprès des institutions européennes sur les enjeux propres aux territoires insulaires : Stratégie européenne pour les îles, initiative Right to Stay, connectivité, compétitivité des PME, résilience du tourisme, transition énergétique ;
- ♦ L'accès à un réseau de Chambres de commerce insulaires à travers l'Europe, favorisant la coopération, l'échange de bonnes pratiques et le développement d'initiatives communes ;
- ♦ La participation à des événements, conférences et dialogues politiques de haut niveau consacrés au développement des territoires insulaires ;
- ♦ Une visibilité renforcée des priorités économiques de la Corse auprès des institutions européennes et des principales plateformes de parties prenantes.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET FORUM ANNUEL 2026 :

L'Assemblée générale et le Forum annuel d'INSULEUR se tiendront le 16 novembre 2026 à Las Palmas (Gran Canaria), à l'invitation de la Chambre de commerce de Gran Canaria.

Le Forum sera consacré à la nouvelle Stratégie européenne pour les îles ainsi qu'à l'initiative Right to Stay, et réunira les Chambres de commerce insulaires, les institutions européennes, les autorités régionales ainsi que les principales parties prenantes concernées.

Cette rencontre constitue pour l'EPCI de Corse une occasion de rencontrer directement les membres du réseau et d'explorer de futures opportunités de coopération.

CONSIDÉRANT la sollicitation adressée par M. Giannis Roussos, Président d'INSULEUR, par courrier du 4 août 2026 (réf. 1576), invitant l'EPCI de Corse à adhérer au réseau et à participer à son Assemblée générale et à son Forum annuel 2026 ;

CONSIDÉRANT l'intérêt, pour l'EPCI de Corse, de rejoindre un réseau européen des Chambres de commerce insulaires actif à Bruxelles, dans un contexte de préparation de la Stratégie européenne pour les îles et de l'initiative Right to Stay ;

CONSIDÉRANT le courrier d'invitation et la présentation du réseau INSULEUR ci-annexés ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

CONSIDÉRANT que le Quorum est atteint :

Quorum requis pour le vote : 9

Ont voté POUR : 11

À l'unanimité,

Représentants de la Collectivité de Corse : Mme, M.

Angèle BASTIANI, Gilles SIMEONI, Charlotte TERRIGHI, Hyacinthe VANNI.

Représentants des Professionnels : Mmes, MM.

Jean DOMINICI, Dominique DI MENZA, Auguste GIOVANNI, Karina GOFFI, Pierre ORSINI, Olivier VALERY, Stefanu VENTURINI.

Le Bureau :

- **APPROUVE** l'adhésion de l'EPCI de Corse au réseau INSULEUR - Réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie Insulaires de l'Union Européenne ;
- **AUTORISE** le Président à accomplir toute formalité nécessaire à cette adhésion et à représenter l'EPCI de Corse auprès du réseau ;
- **AUTORISE** le Président et une délégation de membres élu(e)s à participer à l'Assemblée générale et au Forum annuel d'INSULEUR, qui se tiendront le 16 novembre 2026 à Las Palmas (Gran Canaria).

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de l'EPCI de Corse.

La Secrétaire,

Charlotte TERRIGHI



Bastia, le 21 septembre 2026

**Le Président de l'établissement public
du commerce et de l'industrie de Corse,**

Gilles SIMEONI



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-999021967-20260921-03_21-09-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/09/2026



NETWORK INSULAR CHAMBERS OF COMMERCE OF THE EUROPEAN UNION

Chios, le 4 août 2026
Réf: 1576

À l'attention de : **Mr Gilles Simeoni, President**
Établissement Public de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse (EPCIC)

contact@cci.corsica

Objet : Invitation à rejoindre INSULEUR et à participer à son l'Assemblée générale et son Forum annuel 2026 à Las Palmas

Monsieur le Président,

Au nom d'**INSULEUR, le Réseau des Chambres de commerce insulaires de l'Union européenne**, j'ai le plaisir de vous adresser une invitation officielle à envisager l'adhésion de **l'Établissement Public du Commerce et de l'Industrie de la Collectivité de Corse** à notre réseau.

Comme vous le savez, l'Union européenne entre dans une période décisive pour les territoires insulaires. La future **Stratégie européenne pour les îles** ainsi que la nouvelle initiative **Right to Stay** placent les régions insulaires au cœur de l'agenda européen de la cohésion, en reconnaissant leurs défis structurels, les pressions démographiques auxquelles elles sont confrontées et leur potentiel unique de développement. Ces initiatives façonneront les futures politiques de l'Union européenne, les instruments de financement et les priorités territoriales pour les années à venir.

Dans ce contexte, les Chambres de commerce insulaires d'Europe doivent faire entendre une voix forte et coordonnée. INSULEUR a précisément été créé dans cet objectif : promouvoir la compétitivité, la résilience et le développement durable des économies insulaires, tout en veillant à ce que leurs besoins spécifiques soient pleinement pris en compte dans le processus décisionnel européen.

La participation de l'Établissement Public du Commerce et de l'Industrie de la Collectivité de Corse renforcerait considérablement cet effort collectif. L'adhésion à INSULEUR offre notamment :

- **Une participation directe au plaidoyer auprès des institutions européennes** concernant la Stratégie européenne pour les îles, l'initiative Right to Stay, la connectivité, la compétitivité des PME, la résilience du tourisme et la transition énergétique.
- **L'accès à un solide réseau de Chambres de commerce insulaires** à travers l'Europe, favorisant la coopération, l'échange de bonnes pratiques et le développement d'initiatives communes.
- **La participation à des événements, conférences et dialogues politiques de haut niveau** consacrés au développement des territoires insulaires.
- **Une visibilité renforcée** des priorités de **l'Établissement Public du Commerce et de l'Industrie de la Collectivité de Corse** auprès des institutions européennes et des principales plateformes de parties prenantes.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-999021967-20260921-03_21-09-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/09/2026

Par ailleurs, grâce aux récentes avancées technologiques, la communication entre les membres pourra prochainement se dérouler dans la langue propre à chaque membre, rendant les échanges au sein du réseau INSULEUR encore plus efficaces et enrichissants.

Dans cet esprit, j'ai également le plaisir d'inviter **l'Établissement Public du Commerce et de l'Industrie de la Collectivité de Corse** à participer à la prochaine **Assemblée générale d'INSULEUR** ainsi qu'à son **Forum annuel** qui se tiendront le **16 novembre 2026 à Las Palmas**, à l'invitation de la **Chambre de commerce de Gran Canaria**.

Le Forum de cette année sera consacré à la nouvelle **Stratégie européenne pour les îles** et à l'initiative **Right to Stay**. Il réunira les Chambres de commerce insulaires, les institutions européennes, les autorités régionales ainsi que les principales parties prenantes afin d'examiner la meilleure manière dont ces initiatives peuvent soutenir les économies insulaires. Ce sera une excellente occasion pour l'Établissement Public du Commerce et de l'Industrie de la Collectivité de Corse de rencontrer directement les membres du réseau, de contribuer aux échanges et d'explorer de futures opportunités de coopération.

Votre présence à Las Palmas serait vivement appréciée et nous serions très heureux de vous accueillir à cette importante rencontre.

Si l'Établissement Public du Commerce et de l'Industrie de la Collectivité de Corse souhaite examiner la possibilité d'adhérer à INSULEUR ou obtenir de plus amples informations concernant l'Assemblée générale et le Forum, nous restons bien entendu à votre entière disposition.

Nous espérons sincèrement que vous envisagerez de rejoindre notre effort commun pour renforcer la voix de l'Europe insulaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.


INSULEUR
NETWORK OF THE INSULAR CHAMBER OF COMMERCE
AND INDUSTRY OF THE EUROPEAN UNION
MICHAEL LIVANOU 52 82100 CHIOS GREECE
TEL 003022710-41170
VAT 800310329

Giannis Roussos
Président d'INSULEUR

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-999021967-20260921-03_21-09-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Reçu par le préfet - 21/09/2026



Visit our Website
www.insuleur.eu



Visit our Facebook page
@INSULEUR



Visit our LinkedIn page
@insuleur



info@insuleur.eu